

-727-FR

Motion

Proposer: ReKo Zentralschweiz (decided on: 04/26/2025)

Title: **-727-FR to A12: Les promesses d'inclusion ne suffisent pas, il faut changer le système :
Organisez la résistance antivalidiste !**

Motion text

Delete from line 776 to 815:

~~Un monde avec toutes et tous, mais sans les institutions~~

~~L'existence des institutions spécialisées est un pilier central du système validiste. Les foyers, les ateliers, les "emplois protégés" ou toutes autres formes de logement encadrées reposent sur l'idée que les personnes handicapées ne sont pas capables de vivre de manière autonome. Les institutions peuvent être décrites selon trois caractéristiques ou modes d'action : les résident-es sont isolé-es du reste de la société et/ou contraint-es de vivre avec d'autres personnes ; elles et ils n'ont pas suffisamment de contrôle sur leur vie et sur les décisions qui les concernent, et les exigences de l'institution priment sur leurs besoins individuels ; les institutions sont l'expression et l'élément clé d'un système qui isole et exclut les personnes handicapées[50]. Cela est causé d'abord par leur situation distincte et à l'écart de manière générale, mais surtout parce que les résident-es doivent souvent vivre, travailler et passer tout leur temps libre dans le même lieu. Même les réformes des pratiques et de la structure des institutions ne peuvent pas mettre fin à la relation de pouvoir et de dépendance extrême entre les soignant-es et les personnes handicapées en leur sein. Les institutions ne sont pas des "services d'aide", mais des lieux de contrôle. Un système qui maintient l'existence des institutions ne crée pas d'inclusion mais consolide la séparation entre les personnes~~

~~"socialement capables" et les personnes "non socialement capables". Si l'on veut une véritable autodétermination et possibilité de participation, il est nécessaire de lutter pour l'abolition de toutes les institutions spécialisées, c'est-à-dire pour la désinstitutionnalisation. Toutes les formes d'institutionnalisation doivent être abolies, les nouveaux placements empêchés et les subventions aux institutions supprimées afin de servir plutôt à soutenir des structures et des mesures qui permettent une vie autodéterminée. Les arguments en faveur de l'institutionnalisation, qui la justifient en tant que "mesures de protection" en cas de manque de soutien communautaire, de pauvreté ou de stigmatisation, ne font que montrer que le véritable problème réside dans le validisme systémique. La simple fermeture des institutions spécialisées ne suffit cependant pas, il faut l'accompagner d'un développement du travail de care sur la base de la solidarité communale. Des réseaux de care développés couplés à un logement coopérativisé, intergénérationnel et solidaire pourraient en revanche façonner une société qui allie habitat et travail de care. Les quartiers et les structures publiques répondraient ainsi aux besoins spécifiques de toutes les personnes qui les habitent. Les personnes handicapées, en particulier anciennes résidentes des institutions spécialisées, seraient placées au cœur de la planification de la désinstitutionnalisation et émancipées de l'influence des groupes qui profitent des institutions~~[\[51\]](#).

Reason

Ce paragraphe ne fait que répéter des éléments déjà mentionnés et n'apporte aucun élément nouveau. Dans un souci d'accessibilité du document, nous estimons judicieux de le supprimer.